

B - EXAMEN PAR EPREUVES TERMINALES

	Coef.	Durée	Nature
<u>DOMAINES PROFESSIONNELS</u>			
E.P. 1 : Art appliqué - Histoire de la broderie	5	4 h	Ecrite
E.P. 2 : Mise en oeuvre	11	20 h	Pratique
 <u>DOMAINES GENERAUX</u>			
E.G. 1 : Expression française	2	2 h	Ecrite
E.G. 2 : Mathématiques , Sciences physiques	2	2 h	Ecrite
E.G. 3 : E.F.S. , Législation VSP du travail	1	1 h	Ecrite
E.G. 4 : Langue vivante étrangère (1)	1	1 h	Ecrite
E.G. 5 : Education physique et sportive	1		

(1) Ne sont autorisées à l'examen que les langues vivantes étrangères enseignées dans les Lycées professionnels de l'Académie , sauf dérogation accordée par le Recteur .